



## **Le mot du Maire**

Il y a ceux qui jettent les paquets de cigarettes sur la voie publique par la vitre d'une portière, qui jettent une cannette de bière le long de l'accotement ou qui prennent le terrain d'autrui pour une déchetterie alors qu'une existe et qu'elle est gratuite. Incivilités, délinquance, mais avant tout la bêtise au front bas.

Il y a ceux qui contestent toujours tout sans jamais le dire au grand jour mais ne proposent jamais rien, ceux qui restent sur leur quant-à-soi comme s'ils craignaient la contagion, ceux qui ont des idées mais les gardent pour eux, ceux qui n'en ont pas mais critiquent celles des autres, ceux qui érigent la méfiance en mode de vie, ceux qui cultivent jalousement leurs rancœurs et leurs aigreurs. Heureusement ils ne sont pas nombreux dans notre village.

Mais il y a aussi ceux qui fleurissent le village, qui arrosent les massifs de fleurs, qui nettoient le trottoir ou qui tondent la bordure de route, qui donnent de leur temps et de leur savoir-faire pour la forêt ou les bâtiments communaux, qui participent à la vie du village, affables et hospitaliers ou qui, même s'ils ne peuvent pas y participer, accueillent avec bienveillance les initiatives communautaires. Que **ceux qui se reconnaîtront soient remerciés.**

Un village, une commune, c'est tout cela, un ensemble hétérogène de personnes qui choisissent ou non de s'intégrer, qui parfois s'investissent et parfois prennent du recul, au gré de leurs disponibilités et de leurs humeurs, de leur âge et de leur santé.

Le rôle de la municipalité est d'assurer à tous, dans la mesure de ses moyens et de ses compétences, un certain nombre de services et une certaine qualité de vie. C'est aussi offrir des opportunités pour que se créent des rencontres et que s'établisse un minimum de rapports humains qui sont la base du vivre-ensemble sans lequel la société n'est que la jungle du chacun pour soi.

## **Paiement des factures émises par la commune**

Depuis fin 2012, toutes les factures émises par la commune sont payables par Internet ou directement en Mairie en vous munissant de votre carte bancaire. N'hésitez pas à nous contacter.

## **Syndicat d'eau**

Les personnes qui ont une piscine à remplir doivent, avant son remplissage le signaler au syndicat d'eau de Vellefaux Vallerois ([mairiedevellefaux@wanadoo.fr](mailto:mairiedevellefaux@wanadoo.fr)) ou à la mairie de Vallerois.

## **Assainissement**

Toujours et encore des problèmes sur les pompes situées au bas de la Grange Besson, nous en sommes à 6 pompes en 6 ans, elles ne durent chaque fois que 2 ans et comme elles sont couplées, cela fait une dépense importante 16 000 euros tous les 2 ans. J'ai fait venir des experts, car il est anormal que les pompes ne fonctionnent pas plus au-delà de 2 ans. L'entretien est bien fait. Les paniers sont nettoyés et vidés et chaque semaine un nombre conséquent de lingettes sont récupérées. Ne pas croire la publicité, les lingettes ne sont pas auto-biodégradables et les toilettes ne sont pas des poubelles. Je vous invite à vous arrêter le lundi matin près du poste de refoulement pour voir le travail fait par les employés municipaux.

## **Ordures ménagères**

Début juillet, des bacs de 80 litres seront disponibles. Pour ceux qui souhaitent changer leur bac de 140 l contre un 80 litres, **veuillez vous faire inscrire à la mairie** – Pour le changer, il faut être sûr que vous ne mettez pas plus d'une fois par mois votre bac actuel et qu'il n'est pas plein quand vous le mettez. Il vous en coûtera alors 89 € au lieu de 120 € actuellement par an, mais à la condition de le sortir une fois par mois ; sinon une levée supplémentaire vous sera facturée au tarif fort.

Par ailleurs, pendant les mois de juillet et d'août, les bacs à ordures ménagères (couleur grenat) pourront être collectés chaque semaine moyennant à chaque ramassage un coût de levée supplémentaire. Renseignements au SICTOM à SCEY SUR SAONE - 03.84.78.09.52

## **Fusion des communautés de communes de Montbozon et du Chanois**

La CC du Chanois subit la connivence politique entre les représentants de l'Etat et certains « grands élus » influents nationalement et localement, au mépris de l'intérêt général dont le Préfet a pourtant la charge. C'est toute la question des services aux citoyens qui est posée et du poids des dépenses locales. Cette décision pourrait avoir des conséquences financières pour les ménages lorivaliens si toutefois la compétence scolaire n'était pas assumée par la nouvelle intercommunalité.

## **Plan Local d'Urbanisme**

Le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) vient d'être validé par la Communauté de Communes, il sera opérationnel le 25 JUILLET 2013.

## **Cartes d'identité**

Depuis le début de l'année, les délais d'obtention sont plus longs. Pensez à renouveler votre carte d'identité bien avant qu'elle soit périmée ; il faut compter 8 semaines pour obtenir la nouvelle.